

Les PLIE ... assembliers de l'insertion par l'emploi

Dispositifs de mise en cohérence des interventions publiques au plan local afin de favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des personnes les plus en difficulté, et plates-formes de coordination, les PLIE mobilisent l'ensemble des acteurs intervenant avec l'État et le Service Public de l'emploi. Élément clé du maillage territorial des politiques de l'inclusion, les PLIE sont un véritable outil de proximité.

Les missions des PLIE et leur conception de l'accompagnement répondent à des situations complexes au cœur d'injonctions paradoxales : structurer des modalités de parcours dans des réalités de territoires et des personnes bien différentes ; inscrire l'accompagnement dans des parcours professionnels évolutifs tout au long de la vie ... autant de défis à la hauteur des PLIE, de leur expérience et de leur connaissance « fine » des publics du terrain.

De la dépendance à l'autonomie

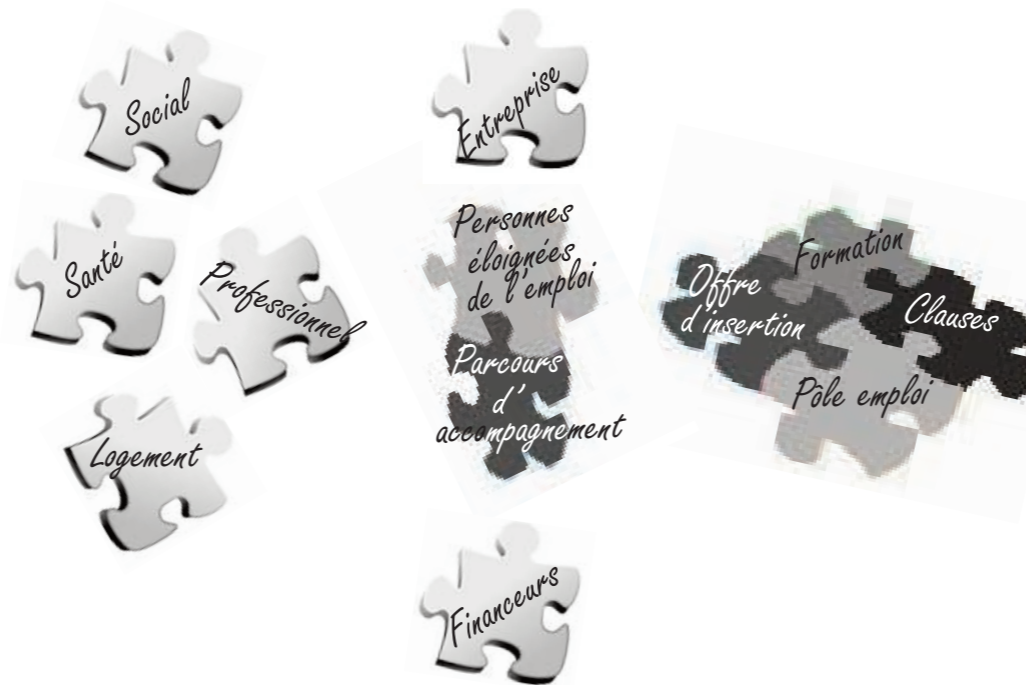
Les savoir-faire et les savoir-être capitalisés dans les PLIE permettent aujourd'hui de ne pas "faire à la place de", d'être à côté de ces personnes, dans la souplesse et la proximité. La réciprocité de la relation accompagnant-accompagné permet de rendre la personne "auteur" de son parcours et ainsi de définir elle-même les étapes et le rythme qui lui correspondent. Si l'objectif des PLIE reste bien le retour à l'emploi, il tend à devenir aussi la recherche d'une meilleure autonomie de la personne, dans toutes les sphères de sa vie pour lever les freins à l'emploi. En effet, les PLIE ont une vocation sociale, mais pas seulement. Construire les étapes d'un parcours c'est aussi permettre de développer les compétences transversales pour que chacun(e) puisse aujourd'hui, construire, et demain, consolider et pérenniser un parcours choisi.

« Ce que je vois de l'autre ne lui sert à rien, il faut qu'il le découvre par lui-même. »
Dominique Sinner

Un référentiel, des solutions personnalisées

Si le référentiel d'accompagnement des PLIE est basé sur le parcours et l'accueil de la personne dans sa globalité, alors, chaque référent de parcours va « bricoler », tester, ouvrir des portes et parfois les refermer pour proposer et réellement co-construire les étapes du retour à l'emploi avec la personne, autour de son projet. Et quand ces étapes sont inexistantes, ou difficiles à réaliser, les PLIE savent encore innover, explorer des voies inédites. En cela, les PLIE se placent dans la continuité de l'expérimentation, un de leurs principes fondateurs. Et c'est dans le cadre de gestion contraignant des financements européens que se déploie cette créativité.

« On est des assembliers mais encore faut-il avoir des choses à assembler. Et ces choses se définissent en fonction de la personne accompagnée. Notre cœur de métier, ça reste le travail sur les étapes adaptées à une personne, la construction d'un parcours. »
Un référent de parcours



**Ensemble de l'insertion par l'emploi aujourd'hui,
assembliers demain,
les PLIE sauront mieux encore structurer les parcours,
coordonner les interventions et
assurer un suivi de proximité pertinent,
efficace et qui respecte les prérogatives des uns et
des autres.**

Un dispositif, une posture professionnelle singulière

Un professionnel référent, c'est un accompagnateur d'abord, en appui, en soutien au service d'un parcours qui se co-construit dans le temps, d'une relation fondée sur la confiance et qui s'appuie sur le potentiel de la personne, auteur, acteur de son projet, au meilleur de ses possibilités. Personne ressource aussi au service d'un collectif de travail, pour que les uns et les autres concourent, au mieux de la diversité des situations et des territoires, à un retour, le plus durable possible vers l'emploi. Proche de l'entreprise enfin, pour réussir au mieux le rendez-vous entre un projet et une réalité concrète.

« La personne accompagnée est elle-même porteuse de savoirs qui nous sont étrangers. Souvent, elle ne connaît pas elle-même tout ce qu'elle connaît. »
Dominique Sinner

Un enjeu, l'intégration et le suivi dans l'entreprise

Au-delà des critères institutionnels de sorties « positives », derrière l'emploi, il y a sa pérennisation et un suivi effectif dans l'entreprise. C'est sans doute la marge de progression clef. Il faut du temps pour mieux connaître les rouages et le fonctionnement des entreprises. C'est un marché à mutualiser, à partager, à rendre visible de tous. C'est en même temps un monde qui inquiète le demandeur d'emploi. Il importe donc que la démarche des PLIE intègre les approches orientantes, qui, entre le souhait et le réel, par des temps de découverte, de test, doivent contribuer à la construction d'un parcours à la fois le plus sécurisé possible, et qui intègre les transitions et ruptures liées aux incertitudes du monde économique. Et pour changer le regard des entreprises sur les demandeurs d'emploi, les PLIE peuvent également accompagner l'engagement et des démarches de Responsabilité Sociale des Entreprises.

« Aller frapper à la porte des entreprises quand on ne sait pas comment elles sont constituées (...), c'est important car ces éléments de cartographie d'entreprise doivent toujours être faits en partant du bas, et non d'une manière générale qui n'offre en fait pas d'information. »
Jean-François Trogrlic

Les PLIE de demain : de véritables « assembliers »

Se percevant déjà comme des « assembliers » dans leur mode de fonctionnement avec les personnes en insertion, la question à présent est sans doute de savoir, au-delà de la négociation sur la structuration d'un parcours, les étapes proposées, de quelle manière s'effectuent la mise en œuvre concrète et le suivi de ce parcours : distinguer alors ce qui relève du travail du référent de parcours, du participant, de ce qui mobilise les autres acteurs. Comment tout cela s'assemble dans un système dynamique pour que l'ensemble soit supérieur à la somme des parties ? Qui porte cette responsabilité ? Les PLIE s'engagent dans quelques pistes de travail pour y répondre...



1/ Changer de focale

- en dépassant la seule notion d'emploi durable pour accompagner « aux emplois » et donc à l'autonomie, car on sait que les parcours de vie sont faits de ruptures. Les compétences nécessaires sont aujourd'hui autant comportementales que professionnelles et tout autant à développer qu'à acquérir.
- en retrouvant de la proximité et en développant des solutions « par le bas » : en renforçant, par exemple, le pouvoir d'agir des demandeurs d'emplois, sous des formes à imaginer dans chacun des territoires

2/ Renforcer le travail en réseau

- en renforçant l'accompagnement individuel en co-construisant des temps collectifs : rencontre et mise en lien entre participants
- en reconsidérant l'entreprise comme un partenaire à part entière. Il faut alors se former à son langage, à ses enjeux, apprendre à se connaître, se reconnaître, construire de la confiance. Par exemple, des actions pourraient être conduites vers les entreprises ayant une vraie politique RSE afin de les associer davantage aux PLIE.
- en facilitant l'accès à l'offre de services, tant aux demandeurs d'emploi qu'aux partenaires et acteurs de l'emploi et de l'insertion

3/ Innover

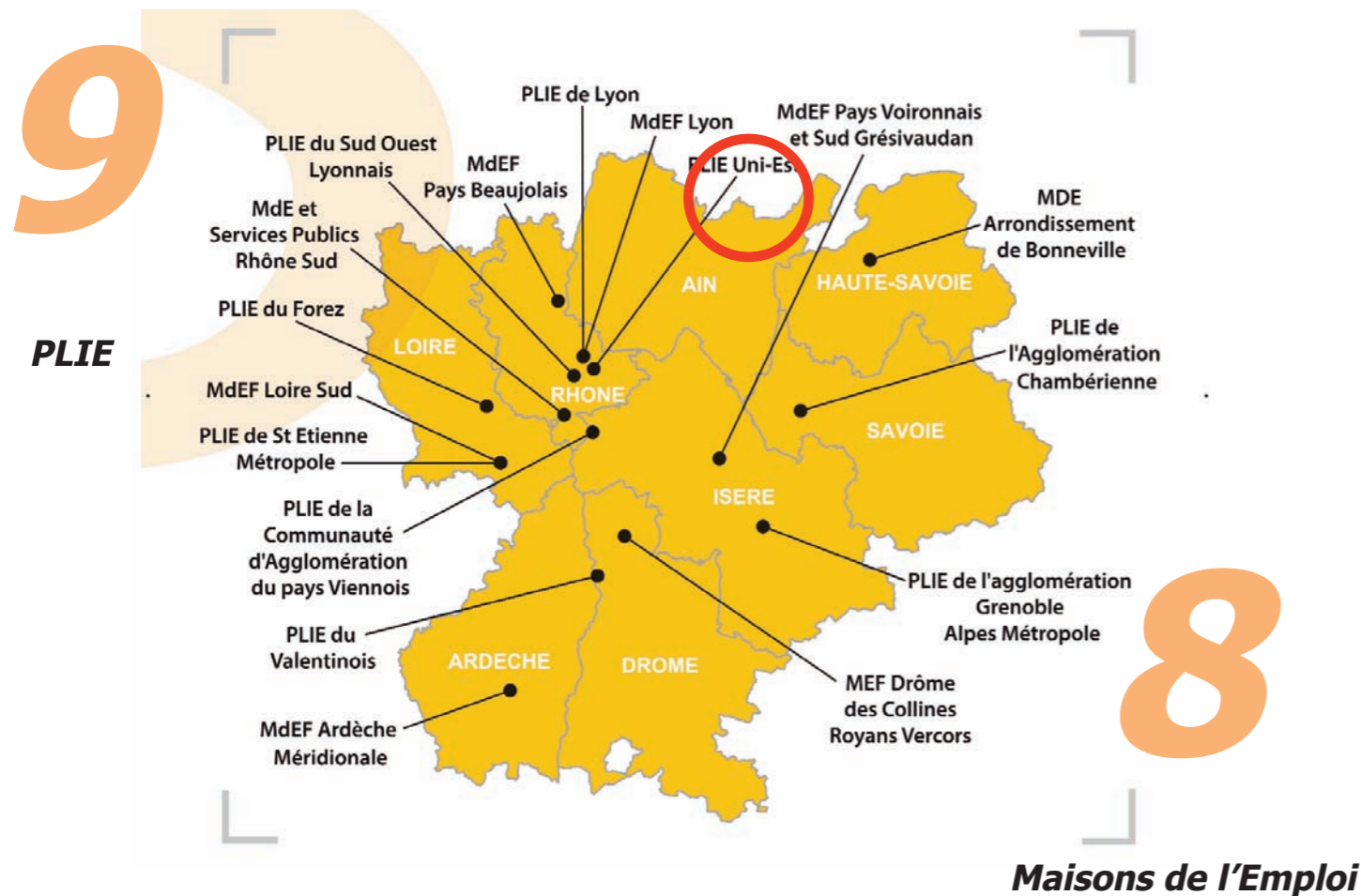
- en créant de nouveaux instruments de mesure/des critères pour donner à voir largement la qualité des parcours et des accompagnements proposés, au-delà du chiffre de retour à l'emploi « durable »
- en développant des manières de valoriser les compétences « sociales » des personnes accompagnées
- en réaffirmant la nécessité d'une approche globale s'appuyant sur des outils adaptés existants ou à créer

L'URCLIE en quelques mots ...

L'Union Régionale des Collectivités Locales pour l'Insertion et l'Emploi, l'URCLIE, fondée en 2002, est un organe d'échange, de réflexion, d'essai, d'actions et de concertation. Elle a pour objectifs de structurer un réseau opérationnel, d'être un interlocuteur identifiable par les acteurs et partenaires régionaux et nationaux. Elle regroupe aujourd'hui 9 PLIE et 8 Maisons de l'Emploi. L'Union Régionale ne se substitue pas à l'action locale des PLIE de Rhône-Alpes.



Sur la période 2007-2013, l'action des PLIE de Rhône-Alpes a permis à **50 882 personnes** de bénéficier d'un accompagnement vers l'emploi et d'outils adaptés.



URCLIE
Union Régionale
des Collectivités Locales
pour l'Insertion et l'Emploi
Union Régionale des PLIE
Union Régionale des MDE

URCLIE RHONE-ALPES
C/o Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon
107-109, boulevard Vivier Merle
69003 Lyon
04 78 60 20 82
contact@mdef-lyon.fr

Votre interlocuteur local

La journée régionale et le manifeste ont été financés par :



Accompagner autrement, Manifeste des PLIE de Rhône-Alpes

**Le mot de la Présidente,
Anne-Sophie Condemine**



Qu'est ce que ce manifeste ?

Il nous a semblé pertinent de réfléchir, lors d'une journée réunissant l'ensemble des référents de parcours et les équipes d'animation des PLIE, à la spécificité de « notre accompagnement », sur la vision actuelle des référents de parcours, sur leurs rôles, leurs missions et sur l'évolution de leur métier. Car il y a nécessité d'innover dans le paysage mouvant de l'accompagnement renforcé à l'emploi. Ce manifeste est issu de cette réflexion collective. Il permet de marquer ce que nous sommes, pour mieux construire ce que nous serons demain.

Il y avait un besoin dans ce contexte à re-définir et dire ce que ce sont les PLIE ?

Oui, car les PLIE jouent un rôle majeur dans la définition même des actions à mener en matière d'insertion par l'emploi. Ils sont à l'origine du vocabulaire aujourd'hui utilisé par tous : « accompagnement renforcé », « étape », « référent de parcours », « sortie positive ». Mais ces termes ont-ils la même signification pour tous ? Rester attaché à la notion de « sortie positive » n'est-ce pas pernicieux, comparé à ce que demandent d'autres dispositifs ? La posture professionnelle doit-elle être la même en 2014 que celle qui a été construite en 1993, alors même que l'offre de service public, le marché du travail et les outils à disposition ont considérablement changé la donne ?

Est-ce à dire que les métiers des PLIE changent ?

Oui, et d'une manière plus aigüe encore dans le contexte de crise actuel. Nous avons notre propre parcours à suivre et l'étape d'aujourd'hui, même si son issue est incertaine, est particulièrement stimulante.

URCLIE
Union Régionale
des Collectivités Locales
pour l'Insertion et l'Emploi
Union Régionale des PLIE
Union Régionale des MDE

L'accompagnement PLIE

Le 28 janvier 2014, 250 référents de parcours, riches de leurs diversités et de leur attachement aux fondamentaux des Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), ont réaffirmé les grands principes qui fondent la spécificité de la démarche ...

... prise en compte globale de la personne, considérée comme un « interlocuteur » à part entière, travail dans la durée, renforcement du partenariat avec l'entreprise, ...

Les référents se sont attachés à rappeler ce qui constitue la singularité de leur accompagnement :

- il est personnalisé, individualisé et ajusté, fondé sur un engagement réciproque
- il est conçu comme une démarche exploratoire, souple et innovante, qui donne du temps au temps, et qui s'appuie sur les capacités, l'expérience, le potentiel des personnes et les ressources du territoire
- il est pensé comme un processus, un cheminement qui permet aux demandeurs d'emploi de co-construire son parcours. Le référent de parcours se positionne en appui, en chef d'orchestre, pour donner du sens et mobiliser les énergies, les compétences, les opportunités, au service de l'insertion professionnelle des personnes accompagnées.

C'est avec le concours de Jean François TROGRIC, Directeur de l'Organisation Internationale du travail en France, de Dominique SINNER, spécialiste de l'accompagnement, la contribution bienveillante de Philippe MEIRIEU, Vice-Président de la Région Rhône-Alpes, en charge de la formation tout au long de la vie, et les encouragements de Philippe NICOLAS, représentant la DIRECCTE, que nous nous sommes attachés à partager une culture commune de l'insertion par l'emploi, et de s'accorder sur une posture clairement définie de ce qu'est l'accompagnement.

Un parcours, c'est difficile, car c'est fait de continuité et de nécessaires ruptures. L'accompagnement doit se faire dans la continuité de ce qu'est la personne accompagnée mais sans l'enfermer dans cette continuité, en lui laissant « le droit de différer », comme le disait Jacques Derrida.

Philippe Meirieu

Je salue la qualité de votre travail et, au nom de l'Etat, je témoigne de l'importance et de l'intérêt de la mission que vous mettez en œuvre.

A l'aube du lancement d'un nouveau programme FSE (...), l'Etat conservera sa place dans la mise en œuvre du FSE en matière d'emploi et d'inclusion, notamment au bénéfice des publics les plus fragiles.

Philippe Nicolas

Ce qui fonctionne, c'est le collectif de travail. La notion de parcours est adaptée au monde mouvant qui vient car il propose à la fois de la stabilité et de la mobilité, et non pas de la flexibilité et de la sécurité.

Jean-François Trogrlic

